

CONSEIL MUNICIPAL du 21 janvier 2014

Périmètre de Protection Modifié Mise en place du PPM. Le Bureau d'études Atelier Découverte de St Malo est retenu. Le montant s'élève à 15 000 € ht et fait l'objet de 3 missions.

Espace La Millière La présentation de ce programme concerne l'aménagement d'un quartier en cœur de bourg sur une superficie de 4 650 m². Cette opération comporte l'implantation d'un pôle enfance jeunesse de 400 m², la réalisation de neuf logements et l'aménagement de parkings dédié aux besoins de l'école publique. Cette étude conduite par le Cabinet Prigent a été approuvée à l'unanimité.

Acquisition foncière du terrain Dos Santos Le conseil a validé le dossier de Déclaration d'Utilité Publique pour le terrain destiné à l'aménagement de l'Espace de la Millière.

Pôle enfance jeunesse Décision a été prise de traiter avec le Syndicat d'urbanisme une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il sera chargé d'accompagner l'étude de programmation pour l'élaboration de ce projet. Dix réunions sont prévues à raison de 320 €. Décision approuvée par l'ensemble du Conseil.

Nettoyage des vêtements de travail et du linge de service La Lavandière des lices de Janzé a été choisie comme prestataire, pour un montant de 1 493.60 €. Un montant qui peut varier selon l'usage des vêtements.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Aménagements de trottoirs Des travaux supplémentaires exécutés sans l'avis de la commune ont engendré une facture non conforme au devis initial. Après négociation, l'entreprise Giboire a consenti une réduction de 253.50 €, soit un montant 1 246.06 € ttc à régler.

Achat de filets de buts L'UST a procédé au remplacement des filets de buts du terrain de football. La commune prend en charge la facture pour un montant de 129 € ttc.

CONSEIL MUNICIPAL du 24 février 2014

Vote des taux des taxes locales pour 2014. Le Conseil décide à l'unanimité la revalorisation des taux des taxes, à savoir :

- Taxe d'habitation : + 1 % soit 13.61 %
- Taxe Foncier Bâti : + 1 % soit 15.27 %
- Taxe Foncier Non Bâti : + 1 % soit : 39.82 %

Résidence de Bon Abri Le Conseil Municipal retient la candidature de Mme Rechou pour la location d'un T3.

Comptabilité. Le Conseil approuve l'admission en non-valeur du titre n° 216 de l'exercice 2009 pour un montant de 569.69 €.

Viabilisation d'un terrain rue des Acacias.

- Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise Nupied de La Guerche de Bretagne d'un montant de 607.60 € ht, soit 729.12 € ttc pour la réalisation d'une tranchée pour le raccordement électrique d'un terrain à viabiliser.

- Le Conseil Municipal donne son accord pour l'échange sans soulte de terrains correspondant à la prise en compte de l'alignement à la clôture existante et décide que les frais de géomètre et notaire seront partagés par moitié entre la commune et M. et Mme Lecomte, propriétaires riverains.

Elections. Tarif des étiquettes des électeurs. Le Conseil fixe à 60 € le coût de la fourniture d'étiquettes des électeurs pour toute demande de candidats aux élections municipales 2014.

Projet de lotissement des Consorts Garnier. Mme Boué ayant quitté la salle. Suite à la demande des consorts Garnier de déplacer la canalisation d'assainissement passant dans leur propriété, le Conseil décide de ne pas donner son accord pour réaliser et prendre en charge la modification demandée. Le Conseil décide la mise en place d'un PUP, projet urbain partenarial, et confie une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au Syndicat d'Urbanisme pour accompagner la collectivité dans ce dossier .../...

.../...

Vote des Subventions pour 2014.

Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne, vu les demandes reçues en mairie à ce jour, décide, au titre de l'année 2014, d'accorder aux associations suivantes les sommes indiquées ci-dessous, à savoir :

Ass. Anciens Combattants - Le Theil de Bretagne	244.00
Ass. Arts et Fantaisies - Le Theil de Bretagne	187.00
Ass. Club de la Joie - Le Theil de Bretagne	583.00
Ass. Parents Elèves Ecole Privée - Le Theil de Bretagne	420.00
Ecole Publique Le Theil de Bretagne (voyage)	877.00
Ass. La Gaule Teillaise	187.00
Ass. Art Floral - Le Theil de Bretagne	187.00
Ass. Chemins et randonnées Retiers— LeTheil de Bretagne	187.00
Ass. UST Foot - Le Theil de Bretagne	993.00
Comité des fêtes du Theil de Bretagne	255.00
Amicale Laïque (Ecole Publique) - Le Theil de Bretagne	420.00
Ass. A Fonds la Gym - Le Theil de Bretagne	209.00
Ecole Sainte-Marie Le Theil de Bretagne (voyage RPI)	822.00
Ass. Cycliste du Pays de la Roche aux Fées	65.00
Union Cycliste de Retiers	348.00
Zénith FM - La Couyère	65.00
Ass.Crocq Vacances à Retiers	8 649.00
Ass. Espace jeunes à Retiers	1 832.00
Club de Judo de Retiers	174.00
Ass.Gymnastique Volontaire de Coëmes	139.50
Ass. Retiers Pays de la Roche aux Fées Hand Ball	331.00
Ass. D'Aide au Développement du Burkina-Faso à Retiers	65.00
AMR - Musculation resterienne	104.50
Les Archers - Retiers	69.50
Les Petits Petons - le Sel de Bretagne	19.50
Ass. La Prévention Routière	65.00
Chambre des Métiers d'Ille et Vilaine - Rennes	61.20
Institut Paul Cézanne - Fougères	61.20
IPSSA - Vitré	183.60
Lycée JMLamennais Asso. Culture and Co - Retiers	581.40
La Noë Saint-Yves - Bain de Bretagne	61.20
Lycée Hôtelier Sainte Thérèse - La Guerche de Bretagne	30.60
IPSSA - La Guerche de Bretagne	91.80
CFA - Saint Michel Mont Mercure	30.60
Bâtiment CFA - Saint Grégoire	91.80
Ass. FNATH - La Guerche de Bretagne	65.00
Ass. Les Restaurants du Cœur	65.00
Ass. Soins Palliatifs à Bain de Bretagne	65.00
Ass. ADOT Ille et Vilaine	65.00
Courir pour la Vie	150.00
Ass. Rêves de clowns - Guidel	65.00

SAISON CULTURELLE
Spectacle LA BROUILLE

Petite Enfance

Le samedi 19 avril à 10h30 au Theil de Bretagne

Place de la Mairie

Le théâtre des Tarabates présente «La Brouille» spectacle de mains manipulées, malin et tendre pour les tout-petits. Attention nombre de places limitées dans la roulotte.

Le spectacle sans parole de 30 mn s'adresse aux enfants dès 18 mois. Tarif plein 6 € - tarif réduit 4 € et forfait famille 10 €

Réservation vivement recommandée au 02.99.43.64.87

Autour du spectacle : un parcours sensoriel en complément du spectacle est proposé aux jeunes spectateurs.

BIBLIOTHEQUE

La tête dans les histoires Le mardi 1^{er} avril à 17h15

La bibliothèque vous propose une séance animée par Fanny pour les enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent. Inscriptions à la bibliothèque.

Atelier : Le Printemps est arrivé ! Rendez-vous pour l'atelier le **mercredi 16 avril à 14h30** avec « Mademoiselle Printemps et Monsieur Cow-boy ». N'oubliez pas de vous inscrire au préalable.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, mercredi 14h30-16h30, jeudi 15h-18h, samedi et dimanche 10h30-12h30.

CARTE D'IDENTITE

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée à 15 ans pour les personnes majeures. Cet allongement concerne les nouvelles cartes d'identité et celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Les délais actuels d'obtention des titres sont de 4 semaines pour une carte d'identité et de 6 semaines pour un passeport (à faire à la mairie de Janzé ou de la Guerche de Bretagne).

RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans, pensez au recensement militaire.

Il est **obligatoire** pour tous les jeunes français, filles ou garçons, âgés de 16 ans. Présentez-vous à la mairie munis de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

POMPIERS VOLONTAIRES : POURQUOI PAS VOUS ?

Les Sapeurs-Pompiers de Retiers, comptant un effectif de 25 volontaires assurent 300 interventions par an, effectuent un **recrutement d'hommes et de femmes de 18 à 45 ans** habitant Retiers, Le Theil-de-Bretagne, Marcillé-Robert et Arbrissel. Pour assurer leurs missions de secours et de lutte contre l'incendie, ils ont besoin de l'implication de l'ensemble de la population en raison des difficultés à trouver des candidats. **Tout le monde peut être Sapeur-Pompier Volontaire : du cadre à l'artisan, en passant par l'étudiant ou la femme au foyer...**

Le statut de Pompier Volontaire permet, après un examen d'aptitude physique et de tests de pouvoir s'engager de façon citoyenne, parallèlement à une activité professionnelle. **Sachez que tous les pompiers ont une profession et une vie familiale** et que leur activité de pompier n'est pas un frein à l'épanouissement de ces 2 autres domaines. Si vous voulez apprendre les valeurs d'esprit d'équipe, du professionnalisme permettant **d'assurer la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement**, si vous avez du temps libre à consacrer au service public, alors venez nous rejoindre !!! Nous **recherchons des personnes ayant de la disponibilité en journée, motivées et en bonne condition physique**. Envoyer une lettre de motivation au Centre de secours, rue Jean Boucher à Retiers ou contacter la mairie de Retiers.

Contact Lieutenant HERVOCHON Didier : 06.30.35.75.08.

**REUNION CENTRE DEPARTEMENTAL
D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE VITRÉ**

Semaine d'information sur la santé mentale :

s'informer, échanger pour aider à vivre avec la maladie.

Ciné-débat « Le fils de la famille » jeudi 27 mars à 20h30

Cinéma Le Bretagne à La Guerche de Bretagne

Rencontre gratuite ouverte à tous.

FORMATION POUR DES RECRUTEMENTS

14 postes de conducteurs de machine pour un recrutement dans une des 7 entreprises partenaires, en CCD de minimum 6 mois.

Formations alternant les semaines en centre de formation et en entreprises du **14 avril au 20 juin 2014**. Réunion d'information collective le **vendredi 4 avril à 9h** à la Maison de l'Emploi, place du Champ de Foire à Vitré. Inscription près de votre conseiller Pôle Emploi, ou Mission Locale, CSP, PAE, ou par mail : ape.35014@pole-emploi.fr. Munissez-vous de votre CV.

LE GROUPE CIPRES VITRE RECRUTE AVEC POLE EMPLOI

- Offres 013KWTR et 013KXFG : **15 chargés relation client** 35 h (1 samedi matin sur 5). 10 CDI et 5 CDD. Formation BAC + 2 minimum et idéalement BTS. Maîtrise de l'outil informatique et de la technique de conduite de l'entretien téléphonique.

- Offres 013KYHM et 013MBHT : **2 responsables de service** pour encadrer une équipe de gestionnaires. CDI 35H (prévoir des déplacements en région parisienne). BAC + 2 minimum et idéalement BTS Assurance. Expérience en management et métier de l'assurance santé. Maîtrise de l'outil informatique.

NOUVEAU EN SEPTEMBRE 2014

BAC PRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION

Formation rémunérée en 2 ans au Lycée Jeanne d'Arc de Vitré en partenariat avec le Lycée St Etienne de Cesson offrant un emploi garanti sur le Pays de Vitré avec 13 entreprises partenaires. **Conditions :** être âgé de moins de 26 ans et titulaire soit d'un CAP, BEP, soit d'un niveau seconde ou soit d'un niveau première ou bac. **Recrutement des candidats :** **mercredi 2 avril à 14h** pour une réunion d'information suivie d'entretiens individuels avec les candidats pour valider leur projet professionnel ; et **mercredi 9 avril de 14h à 16h** pour une rencontre avec les entreprises pour les jeunes qui auront suivi la 1ère réunion.

Ces réunions auront lieu Espace Entreprises de Vitré, 47 rue Notre Dame à Vitré. Renseignements Lycée J. D'Arc 02.99.75.38.79 ou Lycée St Etienne 02.99.83.97.40.

Portes ouvertes Lycée St Etienne, le 4 avril de 17h à 19h, le 5 avril de 9h à 12h et le 14 mai de 14h à 17h.

DIMANCHE 27 AVRIL : RALLYE TOURISTIQUE

« SUR LES PAS DES GRANDS HOMMES »

Pour découvrir le Pays de la Roche aux Fées, résoudre des énigmes, participer à des épreuves sportives ou manuelles. Départ à 9h30 de la Maison touristique de la Roche aux Fées à Essé avec votre véhicule. Prévoir : tenue sportive + pique-nique. (Plateau repas végétarien 12 €). Remise des prix à 17h. Tarif 4€ par adulte et 2 € pour les 6-12 ans. Renseignements et inscription au 0 820 205 205 ou www.cc-rocheauxfees.fr

BRIOCHES DE L'AMITIE—MODIFICATION

L'opération initialement prévue du 10 au 16 avril 2014 est ajournée.

Parution le lundi 24 mars 2014

Pour Infos-Le Theil n° 191 articles à déposer pour le **15/04/2014** à la mairie.

Responsable de publication :

Jean-Claude BLOUIN

Rédaction et impression : Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

